

**Concours pour la réalisation de la couverture
du numéro 14 de la revue Belveder
à destination des étudiants
Mars 2025**

L'organisateur

L'agence d'urbanisme et d'aménagement de l'aire métropolitaine de Toulouse (AUAT) est une association loi 1901 créée en 1972. Elle n'exerce pas d'activités commerciales et développe ses activités grâce aux adhésions de ses membres.

Adresse : 11 boulevard des Récollets, 31078 Toulouse

<https://www.aua-toulouse.org>

Nature du concours

L'AUAT lance un concours à destination des étudiants pour la réalisation de la couverture du numéro 14 de la revue Belveder.

La proposition est à envoyer avant le 15 mai 2025 17h (heure de Paris).

Le visuel de la couverture pourra être aussi bien une photo qu'un montage de photos, un dessin en noir et blanc ou en couleurs, une composition graphique ou numérique originale. Il n'y a pas de restriction.

La revue Belveder

L'AUAT publie depuis 2016 la revue collaborative Belveder. Elle s'entoure pour cela d'enseignants-chercheurs et de professionnels du secteur qui écrivent les articles.

Publiée une à deux fois par an, la revue Belveder est diffusée gratuitement en édition papier à 1 000 abonnés : maires de collectivités territoriales d'Occitanie, membres de services de collectivités en charge de politiques publiques, universitaires et chercheurs, étudiants, professionnels de l'urbanisme...

Le site de la revue permet également d'accéder à toutes les éditions : <https://revue-belveder.org>

Belveder vise à éclairer les enjeux actuels en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme. Il s'agit d'explorer des questions d'avenir pour donner des clés de compréhension de ce que sont les enjeux territoriaux, la complexité urbaine, les dynamiques à l'œuvre... La revue Belveder s'intéresse ainsi à des thématiques qui font écho à ce qui se joue dans l'aire métropolitaine toulousaine. Des thèmes traités au travers d'articles toulousains mais aussi éclairés par d'autres horizons (France, monde).

Belveder n°14 « Détours démographiques »

Ce numéro de la revue s'intéresse aux évolutions démographiques qui nous étonnent et apparaissent comme des bifurcations, des inversions de tendances au regard des schémas classiques ou bien encore comme des angles morts, des « pas de côtés ».

Le titre du numéro - Détours démographiques - laisse entendre que les tendances connues jusqu'à présent ne se prolongent pas à l'identique : il y a des inflexions dans les courbes, des évolutions inattendues. Ce numéro fait des détours pour zoomer sur des tendances / des populations. Des détours géographiques sont aussi au sommaire, avec le Japon par exemple.

La revue s'intéressera aussi aux évolutions attendues mais pour lesquelles les acteurs des territoires sont dans le déni ou alors celles n'ayant pas eu lieu. Il pourra s'agir de tendances lourdes ou bien de signaux faibles.

Les contributions de ce numéro de Belveder traiteront le sujet des évolutions démographiques dans une diversité de territoires : métropole, villes moyennes, périurbain, rural, montagne, quartiers de la politique de la ville, quartiers faisant l'objet de projets de revitalisation urbaine, nouveaux quartiers...

Les contributions montreront comment la lecture des dynamiques démographiques et trajectoires résidentielles oriente les politiques publiques dans différents domaines (habitat, planification, équipements, services,...).

Exemples d'articles à venir dans ce numéro :

- Explications des évolutions démographiques récentes à l'échelle de la France et de l'Occitanie : hausse ou baisse démographique, solde naturel et solde migratoire, baisse de la natalité, vieillissement de la population, territoires attractifs ou territoires qui perdent de la population...
- Comment les collectivités interprètent les dynamiques démographiques, leurs évolutions à l'avenir, pour alimenter leurs politiques publiques.
- La démographie étudiante et son importance pour certains territoires.
- La croissance démographique surprise à Tarbes.
- Les populations non prises en compte dans les recensements et de fait non-intégrées dans les stratégies territoriales : double résidences, mobilités touristiques, personnes sans-abris, alternants, travailleurs saisonniers.
- Les projets de communes visant à repeupler des centres anciens des petites villes et villes moyennes dont beaucoup de logements sont vides.
- Le vieillissement de la population comme facteur de renouveau pour des communes rurales : implication dans la vie locale, utilisation des commerces et services locaux...
- Questionnement sur l'idée communément admise que seule une croissance démographique positive est souhaitable alors que les prévisions indiquent une baisse de la démographie en France.

La sortie du numéro est prévue à la rentrée 2025.

Modalités du concours

Ce concours est ouvert aux étudiants d'écoles d'art, de design, de graphisme ou d'autres filières.

Il s'inscrit en cohérence avec le projet d'agence AUAT2030 qui cite, parmi ses conditions de réussite, l'élargissement des collaborations avec le monde de l'enseignement supérieur. Le concours vise ainsi à soutenir la création des plus jeunes, tout en contribuant à la création de la revue de l'AUAT.

La participation au concours est gratuite : les frais de participation sont à la charge du participant. Le participant doit attester de son statut d'étudiant en livrant un certificat de scolarité.

Tout participant dont la proposition sera retenue s'engage à :

- faire parvenir une proposition :
 - o dont il est lui-même l'auteur,
 - o qui n'a pas été primée dans un autre concours ou n'a pas déjà été diffusée dans le cadre d'une publication ou d'un contrat d'édition passé ou à venir,
 - o en précisant si une solution d'intelligence artificielle a été mobilisée et pour réaliser quel aspect de la création. Ce critère pouvant compter dans l'appréciation.
- céder les droits de diffusion à l'AUAT et autoriser sa publication et ceci librement et gratuitement. Une licence Creative Commons sera appliquée au visuel de couverture, au même que la revue.

Un participant peut envoyer une seule proposition, plusieurs, ou plusieurs décennaines d'une proposition.

La sélection de la proposition retenue est effectuée par l'AUAT.

Récompenses et valorisation :

- Prix financier pour l'auteur du visuel choisi par l'AUAT : 500 euros.
- Portrait de l'auteur dans le numéro de la revue Belveder qui intègre le visuel.
- Visibilité sur le site de l'AUAT avec un article portrait/interview.

Ces prix ne peuvent être réclamés sous une autre forme que celle prévue dans ce règlement. Les gains ne sont ni cessibles, ni remboursables. Les organisateurs se réservent le droit de modifier la nature et la valeur des prix en cas de nécessité.

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent concours sont traitées conformément à la loi n°2018- 493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Les participants sont informés que les données à caractère personnel les concernant sont enregistrées dans le cadre de ce concours et sont nécessaires à la prise en compte de leur participation selon les modalités du présent règlement.

Conformément à la loi, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à l'ensemble des données les concernant.

Étapes :

- Ouverture du concours : 17 mars 2025
- En amont de l'envoi de la proposition, inscription au concours par email à l'adresse auat@aua-toulouse.org
 - Objet de l'email à renseigner : Concours Belveder
 - Informations à indiquer : prénom, nom, école de l'étudiant et certificat de scolarité en pièce jointe
- 15 mai 2025 à 17h : date limite de réception des propositions à l'adresse auat@aua-toulouse.org
- 2 juin : résultats communiqués aux participants

L'AUAT, qui organise le concours, se réserve le droit d'annuler ledit concours pour toute raison indépendante de sa volonté.

La participation à ce concours implique le plein accord des candidats à l'acceptation des modalités définies et aux décisions concernant tout aspect de ce concours, qui seront définitives et exécutoires. Le non-respect du règlement entraîne l'annulation de la candidature.

Spécifications techniques

Des éléments graphiques sont mis à disposition des participants au concours sur le site de l'AUAT

La couverture proposée par le candidat intégrera :

- Le bandeau de la revue, avec le nom de la revue Belveder écrit en blanc, la couleur du bandeau est à définir par le candidat,
- Le titre du numéro : « Détours démographiques », dans une police libre de choix,
- La création graphique proposée.

2 fichiers de rendu sont attendus :

- La proposition seule (image),
- La proposition intégrée à la couverture (avec bandeau-titre Belveder et logo AUAT, tels que spécifiés dans le gabarit joint).

Dimension de la couverture attendue : 430 x 290 mm (format ouvert 420x280, plus 5 mm de fond perdu).

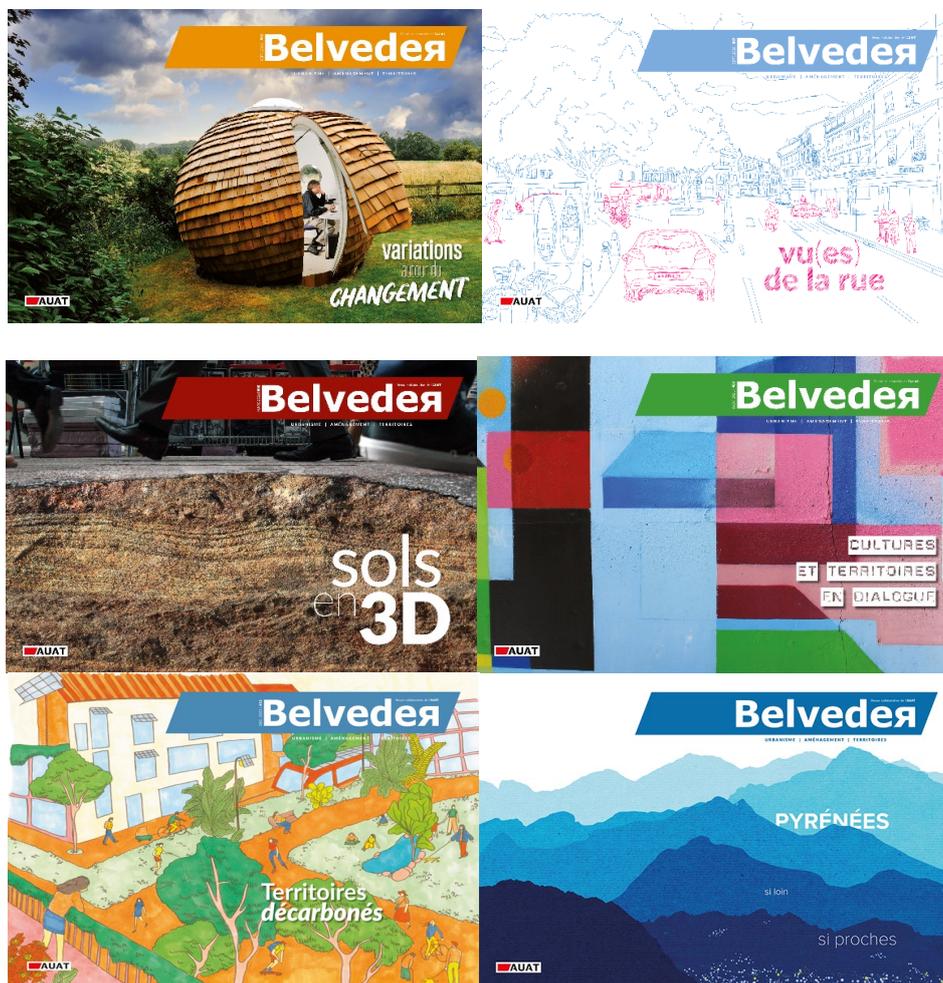
La couverture doit pouvoir être lisible lorsque la revue est pliée et lorsqu'elle est dépliée. Exemple :



Format du fichier attendu : JPG haute résolution 300 dpi, quadrichromie (CMJN).

La revue est imprimée sur papier Olin Rough extra blanc 90 gr/m².

Exemples de couvertures de numéros de Belveder



<https://revue-belveder.org/>